

**RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 18 JANVIER 2016 À 17 h 30  
À ASPREMONT  
COMPTE RENDU**

**Présents** : Mmes Christiane ACANFORA, Christine DELORME, ,  
Odile DURAND, Françoise PINET.  
Mm Jacques FRANCOU, Jean-Louis CORNAND,  
Jean-Pierre BRIOULLE, Roger AQUINO, Jean-Paul BELLET,  
Gilles BLANCHARD, Jean-Pierre GAUTHIER, Michel MANET,  
Robert RICHIARDONE, Sébastien SIMION, Gilles TOURTET,  
Michel TRUC, Jean-Claude VALLIER.

**Pouvoirs** : Mme Céline PIERROT pouvoir à Mme Françoise PINET  
M Louis BEGOU pouvoir à Mme Christiane ACANFORA

**Absent excusé** : Mme Marie-France DURAND  
M Bernard FOURNIER

**Secrétaire de séance** : Christiane ACANFORA

Le président, Jacques FRANCOU ouvre la séance et souhaite ses bons vœux en tant que Président et maire de la commune d'Aspremont à tous les conseillers présents.

**Procès-verbal du dernier conseil communautaire :**

Le président propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal du dernier conseil communautaire.  
Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATIONS**

❖ **Demande de versement d'un acompte sur subvention pour l'office intercommunal de tourisme du Haut Buëch.**

L'office intercommunal de tourisme du Haut Buëch a présenté lors de sa dernière assemblée générale le bilan de l'année 2015. Il présente un léger déficit dû à la rupture conventionnelle accordée pour le départ de la directrice.

Il nous propose un projet de convention d'objectifs pour l'année 2016. Ce projet de convention a été envoyé par mail à tous les maires et sera examiné à la prochaine réunion de bureau où l'office intercommunal de tourisme du Haut Buëch sera convié.

Le montant de la subvention demandé (49 000 €) et de l'acompte (10 000 €) est le même que les années précédentes.

Votée à l'unanimité.

❖ **Demande de versement d'un acompte sur subvention pour le centre intercommunal d'action sociale.**

Le président donne la parole à Jean-Pierre BRIOULLE qui relate la réunion du mercredi 13 janvier pour le lancement du diagnostic local. Beaucoup de monde était présent. Il regrette que le chevauchement de la réunion de bureau de la communauté de communes et la réunion du CIAS est empêché les maires de venir. Deux autres réunions de travail sont programmées le 4 et le 11 février 2016.

L'acompte de subvention de 34 500 € correspond à 1 trimestre de la subvention de 2015. Il ne faut pas oublier que le service animation n'a intégré le CIAS qu'au deuxième trimestre.

Votée à l'unanimité.

❖ **Convention d'objectifs avec la section sport du comité des fêtes de La Beaume pour le raid multisports.**

Le président laisse la parole à Jean-Paul BELLET. Lors de l'élaboration de la convention d'objectifs, la subvention demandée à la communauté de communes s'élevait à 6 000 €. Après avoir trouvé des sponsors et revu les coûts, la demande de subvention serait de 3 000 €. Certains élus préfèrent attendre le vote du budget et toutes les demandes des associations avant de signer la convention et d'attribuer le montant de subvention.

L'assemblée propose une décision de principe sur l'attribution d'une subvention et de la convention. La subvention attribuée n'excèdera pas 3 000 €.

Votée à l'unanimité.

❖ **Modification du tableau des effectifs.**

Un adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe remplit les conditions pour être nommé adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe au choix, de même, un agent rédacteur peut être promu rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe au choix.

Le président propose donc la modification du tableau des effectifs suivante :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe et d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe et d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Votée à l'unanimité.

❖ **Modification de la convention Boucle Locale Alternative avec la communauté de communes du Serrois.**

Le président donne la parole à Jean-Louis CORNAND. La communauté de communes du Serrois a demandé des précisions sur le projet de convention relative au transfert de propriété de la boucle locale alternative pour l'accès aux infrastructures en cas de panne.

Des modifications sur le projet initial de la convention ont été apportées dans ce sens.

Votée à l'unanimité.

❖ **Dénonciation du bail du local « les petites pommes » avec l'association diocésaine de Gap.**

L'aménagement d'une salle polyvalente à l'ancienne boyauderie et le rapatriement des animateurs dans un bureau de la communauté de communes ont fait que le bâtiment situé rue de la côte à Aspres sur Buëch est inoccupé. Ce local est loué par la communauté de communes du Haut Buëch à l'association diocésaine de Gap. Le président propose la dénonciation du bail.

Votée à l'unanimité.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

➤ **Le schéma départemental de coopération intercommunale.**

Le président relate la réunion de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) qui a eu lieu l'après-midi. Le nouveau préfet ne remet pas en cause le schéma mais respectera le vote des représentants de la CDCI. En ce qui concerne le Buëch, la situation semble compliquée :

- La communauté de communes Buëch Dévoluy ne veut pas de la communauté de communes du Haut Buëch ;
- La communauté de communes du Laragnais ne veut pas des communautés de communes du Buëch centre.

La communauté de communes Buëch Dévoluy va déposer un amendement demandant l'exclusion du Haut Buëch dans leur territoire.

Il est proposé à l'assemblée, la rédaction d'une lettre réaffirmant la volonté de la communauté de communes du Haut Buëch d'intégrer la communauté de communes Buëch Dévoluy adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, aux membres de la CDCI et aux maires du territoire de la communauté de communes Buëch Dévoluy.

L'assemblée est favorable à l'unanimité. Une lettre identique sera rédigée par tous les conseillers municipaux du territoire.

➤ **Médiathèque de La Faurie.**

Christiane ACANFORA explique le fonctionnement de la médiathèque de La Faurie et précise qu'en 1 mois, ils ont eu le passage de 200 personnes.

Afin de pouvoir faire plus d'animations culturelles, elle souhaiterait une prise en charge financière de la communauté de communes du Haut Buëch.

Les statuts le permettent, il faut qu'elle présente à l'assemblée un projet et un budget animation. Une réunion avec Mme Bénédicte FERROTIN (conseillère départementale en charge des animations culturelles) sera programmée.

- **L'association club football d'Aspres sur Buëch.**  
Faute de bénévoles cette association est en sommeil pour 2016. Les licenciés ont muté à l'USV football de Veynes. Il n'y aura pas de demande de subvention pour 2016.
  
- **Toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux et intercommunaux.**  
Jean-Pierre BRIOULLE demande si une réunion de la commission énergies renouvelables est bientôt programmée. Le plus rapidement possible lui répond le président.  
En ce qui concerne les projets de toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux ou intercommunaux, chaque commune doit traiter son dossier avec IT 05. Le président fera un courrier dans ce sens pour en informer IT05.
  
- **Projet éolien de la Haute-Beaume - Montbrand.**  
La DREAL demande des études complémentaires.

**Fin de séance à 19 heures 30.**

**Le Président**

**Jacques FRANCOU**